



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE
N° 67 Avril-Juin 2024



Environnement : cap sur le développement durable

P. 06

Focus sur

Les abords du conservatoire
redessinés

Citoyenneté

Budget participatif :
et si c'était votre projet ?

Sport

Les jeux se vivent ici !



06 | Environnement : cap sur le développement durable



12 | Les abords du conservatoire redessinés



19 | Les jeux se vivent ici !



20 | Les 180 ans de la Société musicale de Ferney-Voltaire



La ville de demain

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma gratitude envers tous ceux qui ont pris le temps de participer au recensement. Durant les mois de janvier et février, nos agents recenseurs ont eu le plaisir d'échanger avec vous. Face à l'évolution significative de notre ville, cette enquête, essentielle sur l'ensemble de la commune, nous permet non seulement de bénéficier

de dotations supplémentaires de l'État, mais aussi d'une meilleure représentativité dans les différentes instances. Connaître précisément la démographie ferneysienne à un moment donné est crucial pour penser la ville de demain.

Penser la ville de demain, c'est aussi permettre à chaque Ferneysien de disposer d'un environnement sain avec des solutions innovantes pour réduire l'impact environnemental de notre commune sur le vivant. Nous développons, en partenariat avec le Cern, un projet de réseau de chaleur urbain. Engagés résolument dans la préservation de l'environnement, l'équipe municipale a également choisi de préserver et de valoriser les écosystèmes naturels sensibles en rachetant de nombreux hectares de foncier.

Penser la ville de demain, c'est aussi permettre à chaque Ferneysien de s'épanouir et de se cultiver. Alors que la nature se réveille, notre commune a travaillé sans relâche pour proposer des animations de qualité et de nombreuses initiatives culturelles et sportives durant ce premier trimestre 2024. En effet, notre ville, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a mis en place des actions alliant sport et citoyenneté, qui s'ajoutent aux initiatives culturelles déjà existantes. Le sport sera d'ailleurs à l'honneur lors de la « Faites du sport » le 26 mai, avec plusieurs démonstrations !

Penser la ville de demain, c'est aussi permettre à chaque Ferneysien de profiter pleinement de notre bel environnement. Je vous invite à découvrir lors de vos balades dans les parcs et chemins de la commune, les nombreuses espèces végétales plantées ces dernières années. Notre politique du développement et de la préservation du patrimoine arboré se traduit également par un entretien contrôlé et efficace des arbres et arbustes sur l'ensemble du territoire communal, avec l'aide d'un expert forestier missionné.

Penser la ville de demain, c'est aussi permettre à chaque Ferneysien de prendre part aux décisions de la commune avec le budget participatif en leur laissant le choix de décider de projets pertinents à travers des votes simples et ouverts.

Enfin, penser la ville de demain, c'est aussi rendre hommage à ceux qui donnent leur énergie à embellir notre commune. À ce titre, je souhaite saluer tout particulièrement la mémoire de Patrick Levrard aussi connu sous le nom de « Péchu », qui travaillait depuis 1987 au sein du service Espaces verts de la commune. Également engagé en tant que sapeur-pompier, il nous a malheureusement quittés à l'âge de 57 ans cette année, après avoir lutté contre une longue maladie. La ville lui doit beaucoup et il restera dans nos cœurs.

04

Sur le vif

06

Grand angle

Environnement : cap sur le développement durable

- ▶ Des espaces naturels à préserver P.8
- ▶ La vie des arbres en ville P.8
- ▶ Des espaces verts pour les habitants P.9
- ▶ Des choix utiles pour l'environnement P.10
- ▶ La circulation en ville P.11
- ▶ Budget vert P.11
- ▶ L'énergie du Cern dans nos foyers P.11

12

Focus sur

Les abords du conservatoire redessinés

14

Géolocalisation

16

Vie locale

- ▶ Économie – Ilham Zouhair, graphoéducatrice – Cyclo mobile P.16
- ▶ Associations – Club de tennis de table gessien – Budō Ferney-Voltaire P.17
- ▶ Citoyenneté – Budget participatif : et si c'était votre projet ? P.18
- ▶ Sport – Les jeux se vivent ici ! P.19

20

Il était une fois

Les 180 ans de la Société musicale de Ferney-Voltaire

22

Expression politique

23

Vie pratique

N°67

avril
mai
juin 2024



Pour la première fois, le festival **Antigel** a fait escale à Ferney-Voltaire ! À cette occasion, Ballaké Sissoko a offert un concert de kora le jeudi 15 février à la médiathèque Le Châtelard : un événement inédit.

© Sébastien Moritz



Le Gouvernement a retenu le projet de la ZAC Ferney-Genève Innovation parmi les « 22 territoires engagés pour le logement ». Dans ce cadre, **le ministre délégué au Logement**, Guillaume Kasbarian, s'est rendu à Ferney-Voltaire le vendredi 23 février, valorisant ainsi les projets novateurs accueillis dans notre ville.



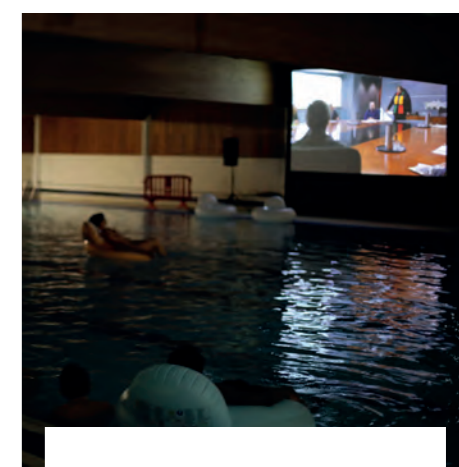
Dans le cadre des **Nuits de la lecture**, la médiathèque Le Châtelard a proposé, le vendredi 19 janvier, un programme captivant pour les petits et les grands : lecture en pyjama, blind test, pépite scénique... Cette année, le thème choisi portait sur « Le corps », en lien avec les Jeux olympiques de Paris 2024.



Cette année encore, la Ville de Ferney-Voltaire s'est engagée pour la **semaine de l'égalité des droits femmes-hommes**, qui s'est déroulée du 4 au 10 mars. Cette semaine de sensibilisation a été marquée par des spectacles, une projection de films, un concert, une table ronde, la réalisation d'un mur d'expression, une course à pied et d'autres manifestations pour tous les publics.



Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, et le conseil municipal ont convié le vendredi 12 janvier les Ferneyennes et les Ferneyiens pour la traditionnelle **cérémonie des vœux**. Les habitants étaient présents pour écouter le discours du maire, visionner la vidéo rétrospective de l'année 2023 et échanger autour d'un verre de l'amitié.



Le mardi 6 février, une séance de cinéma peu ordinaire s'est tenue dans un lieu insolite. Un **ciné-piscine** en plein cœur de l'hiver au centre nautique pour une expérience surprenante. Les pieds dans l'eau ou au sec, les spectateurs ont pu redécouvrir le cinéma autrement en visionnant le film *Rasta Rockett*, de Jon Turteltaub.

Les textes lauréats du **concours de nouvelles** organisé par la médiathèque en 2023 sur le thème H₂O ont été mis à l'honneur le mardi 6 février au théâtre Le Châtelard, lors d'une lecture musicale réalisée par les élèves et les professeurs du conservatoire.



Le vendredi 26 janvier, les élèves et les professeurs du conservatoire ont concocté une multitude de surprises pour la **Nuit des conservatoires** : prestation des classes d'instruments, des chœurs et orchestres du conservatoire, ainsi que de la société musicale, ou encore démonstration de break dance.



Alors que le dérèglement climatique est de plus en plus prégnant, notre commune s'applique à développer des solutions innovantes pour réduire son impact environnemental. En effet, pour chaque projet, la municipalité veille à réaliser des économies d'énergie, à utiliser des énergies décarbonées, et à revégétaliser l'espace public. Les politiques en faveur de l'environnement et du développement durable sont ainsi plurielles et concernent autant les travaux d'aménagement de la ville (circulation, stationnement, transports en commun, grands projets), que la gestion du patrimoine (bâtiments et espaces naturels). Ferney-Voltaire s'engage ainsi dans une politique de reconquête des espaces urbains afin d'assurer le meilleur cadre de vie aux habitants en préservant et en améliorant les milieux naturels.

Environnement : cap sur le développement durable

Interview



CHRISTIAN ALLIOD
Adjoint à la santé, à la solidarité,
à la sécurité et à l'environnement

Comment Ferney-Voltaire s'inscrit-elle dans le développement durable ?

Notre ville abrite une population en pleine expansion. Avec la redonne urbaine, la naissance de nouveaux quartiers, le projet de futur quartier dans la zone d'aménagement concerté et l'accroissement des demandes de logements sociaux, Ferney-Voltaire figure parmi les villes les plus prisées du Pays de Gex. Notre commune, située à la frontière avec la Suisse, est également pourvue de nombreux transports en commun comprenant la nouvelle ligne du bus à haut niveau de service. L'arrivée prévue du tram renforce encore davantage l'attrait de notre ville dans un territoire où les axes de circulation sont de plus en plus saturés. Dans ce cadre, nous agissons pour accompagner le développement urbain en inscrivant nos actions dans une démarche durable. Cela passe

notamment par le développement des mobilités douces avec la création d'un maillage dans la ville ou par la mise à disposition de voitures en autopartage (citiz) ou de vélos en libre-service (voir page 11). De même, nous sommes attentifs à ce que chaque projet immobilier comporte suffisamment d'espaces verts pour favoriser l'infiltration des eaux pluviales. Les plantations revêtent aussi une grande importance. Il ne suffit pas de planter sans réfléchir, car les racines d'un arbre ont besoin de place. Le choix de l'arbre présente donc un fort intérêt pour s'assurer de son bon développement en milieu urbain et de sa survie dans le temps.

Quelle est la place de la nature en ville ?

Le bois de la Bagasse forme le poumon vert de notre ville ainsi qu'une barrière acoustique essentielle face aux nuisances sonores de l'aéroport. Classé espace naturel sensible (ENS) par le Département de l'Ain, il représente environ un quart de la superficie de notre commune et accueille une faune locale qui s'y développe grâce à la végétation et aux zones humides. Nous avons fait le choix en 2021 de racheter une partie de cet ENS, le Pré de La Corne, afin d'agir pour la préservation de ce biotope. Notre objectif serait d'aménager un nouvel espace humide pour aider à l'irrigation du bois, largement impacté par les épisodes de fortes chaleurs et de sécheresse, et créer les conditions de vie pour la faune de ce lieu. Plus généralement dans la ville, nous travaillons à la gestion du patrimoine arboré. Un expert

forestier nous accompagne dans cette démarche et réalise un diagnostic annuel de l'état de nos arbres. Si un arbre doit être coupé, c'est que cela est inévitable. Pour autant, chaque arbre supprimé est remplacé. Enfin, les espaces verts de la ville participent au bien-être des habitants. Pour cela, nous avons prévu la création d'un parc à proximité de la douane de Vireloup qui profitera à toute la population.

Quelles sont les autres actions en faveur de la transition écologique ?

Nous nous engageons au quotidien à moderniser notre commune, pour apporter aux Ferneyiens des services adaptés tout en préservant l'environnement et en réduisant notre impact écologique. Par exemple, un travail est mené depuis plusieurs années pour remplacer l'éclairage de nos rues par des LEDs afin de réduire la pollution lumineuse et les coûts énergétiques. En effet, ces nouveaux équipements nous permettent d'ajuster l'intensité de l'éclairage selon les besoins, ce qui participe à protéger la biodiversité nocturne. Nous nous associons également au projet innovant de la Semop « Pays de Gex Énergies » qui contribuera à récupérer la chaleur émise par l'activité du Cern pour chauffer et rafraîchir les logements et les activités économiques. Créations de zones 30, récupération d'énergie et d'eau au centre nautique, mise en place de panneaux photovoltaïques, élaboration d'un budget vert... nous menons de front plusieurs actions visant à réduire notre empreinte carbone. Vous pourrez les découvrir en détail dans ces prochaines pages.

Des espaces naturels à préserver

Plusieurs zones non urbanisées de Ferney-Voltaire ont été labellisées « espaces naturels sensibles » en 2014 et sont ainsi reconnues à l'échelle départementale pour leur importance écologique. De ce fait, elles font l'objet d'un plan de gestion et de valorisation particulier.

Continuité écologique

Le bois Durand, le bois Perdriaux et l'étang de Colovrex, constitués de forêt et de zones humides, forment un corridor écologique important pour la biodiversité locale. En effet, ces sites accueillent une flore et une faune diversifiées (crapauds, insectes, dont des papillons et des libellules) et constituent également des abris possibles pour les chauves-souris et les oiseaux

migrateurs. Ces espaces ont été identifiés par le Département de l'Ain comme faisant partie d'un réseau de continuités écologiques à préserver afin de garantir sur le long terme le maintien de l'habitat naturel de nombreuses espèces animales et végétales qui circulent, s'alimentent, se reproduisent et se reposent en ces lieux.

Implication de la Ville

Dans sa volonté de préserver davantage ces écosystèmes, la Ville a fait l'acquisition du Pré de La Corne et d'une partie du bois de la Bagasse en 2021. D'une surface de 8 hectares, cet achat permettra d'entretenir ce milieu naturel pour limiter les dégradations notamment entraînées par le changement climatique.

Informations : patrimoines.ain.fr



L'étang de Colovrex, réservoir de biodiversité, abrite une faune et une flore locale prospères.

La vie des arbres en ville



Plantation des arbres de l'allée du château.

Notre ville dispose d'un riche patrimoine arboré, composé d'une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes, sur l'ensemble du territoire communal. Néanmoins, l'arbre en ville se développe et évolue différemment des arbres poussant en milieu naturel. Un entretien régulier est donc effectué en lien avec un expert forestier.

Entretien des arbres

L'expert forestier missionné par notre commune effectue des contrôles réguliers du patrimoine boisé et, selon ses recommandations, des campagnes d'entretien sont réalisées annuellement (tailles d'entretien, tailles de formation, purges de parties sèches, abattages). Les coupes d'arbres ne sont réalisées que pour des raisons de sécurité, lorsque des arbres ou arbustes sont morts, en dépérissement ou malades, et que le risque de chute de branches ou de l'arbre lui-même est inévitable. Les étés 2022 et 2023 ont été excessivement chauds et secs, et ont en outre entraîné l'accélération du dépérissement de nombreux sujets.

Plantations

Pour soutenir la biodiversité et face au changement climatique, la Ville s'est engagée à développer son patrimoine arboré en plantant 600 arbres en 6 ans (2020-2026). Les sujets abattus pour permettre le passage du bus à haut niveau de service le long de l'avenue du Jura ont tous été remplacés.



Ces dernières années, la ville a planté :

- 152 arbres et 737 arbustes dans le cadre des aménagements des abords du château de Voltaire
- 124 arbres le long du tracé du bus à haut niveau de service
- 40 arbres et 85 arbustes aux abords de la piste cyclable, route de Meyrin
- 1 arbre et 170 arbustes aux abords de la voie douce, chemin de Collex
- 57 arbres, 2 187 arbustes, 21 arbres en remplacement de sujets dépérissants ainsi que 304 arbustes sur plusieurs sites du territoire communal
- 880 très jeunes arbres dans la microforêt (voir encadré ci-contre)

Informations : www.ferney-voltaire.fr/patrimoine-arbore

Des espaces verts pour les habitants



Le parc de la Tire est le plus grand parc urbain du Pays de Gex.

Se balader, s'oxygéner, contempler les arbres en fleurs, la vue sur les Alpes tout en restant en ville, tout cela est possible grâce aux différents espaces verts, parcs, squares et cheminements piétons qui jalonnent la ville.

Le futur parc de Vireloup

Les travaux d'aménagement d'un parc d'une superficie de 1,4 hectares situé à proximité de la douane de Vireloup devraient débuter en 2025. Une étude paysagère a été menée en 2023 et présentée à la population lors d'une réunion publique. Le parc sera bordé d'une piste cyclable (prolongation

de la véloroute en direction de la Suisse) et apportera un nouvel espace de promenade naturel accessible à tous les habitants.

Le parc de la Tire

De part et d'autre de l'allée de la Tire s'étend un parc sur près de 4,1 hectares. Deux grandes prairies bordées de plantations offrent un cadre propice au jeu, au pique-nique et à la détente et permettent chaque été d'accueillir des manifestations culturelles et citoyennes. La grande aire de jeux ainsi que le city-stade forment les lieux de rencontre privilégiés pour les enfants et les parents. Les divers cheminements

ponctués d'agrès permettent de marcher et courir, de rouler et de faire des exercices sportifs. Enfin, le parvis du parc offre une belle vue sur les Alpes et le mont Blanc.

Le parc de l'abbé Boisson

Situé entre la rue de l'Église et l'avenue Voltaire, le parc de l'abbé Boisson offre un écrin de verdure au cœur du centre-ville. Autour d'une grande plaine enherbée se situent des tables de pique-nique et des bancs, une fontaine avec de l'eau potable, ainsi que deux aires de jeux, pour les tout-petits et pour les plus grands.

La nature en ville en quelques chiffres



20 hectares de parcs, squares et jardins publics entretenus par la Ville



2 parcs (parc de l'abbé Boisson, parc de la Tire) et 1 parc en projet (parc de Vireloup)



1 étang doté d'un espace vert



114,39 hectares d'espaces naturels sensibles



74 hectares de bois



4 fontaines



9 aires de jeux publics

le saviez-vous ?

Une microforêt a été plantée dans le cadre d'une démarche participative citoyenne en novembre 2022 dans le quartier de l'école Florian. Inspirée par le travail du botaniste japonais Akira Miyawaki, cette forêt miniature est composée d'une grande diversité d'espèces végétales indigènes dont la croissance rapide permet de fournir des habitats naturels aux animaux. Les autres bienfaits de cette microforêt consistent en l'assainissement de l'air et de l'eau stockée dans le sol, la réduction des îlots de chaleur, la meilleure infiltration des eaux de pluie, le développement et la préservation de la biodiversité.



880 arbres et arbustes ont été plantés pour créer cette microforêt.

Des choix utiles pour l'environnement



| Avenue du Jura, l'éclairage a été remplacé par des LEDs.

La municipalité s'évertue à développer une politique en faveur de la transition écologique. Les efforts se déploient sur plusieurs fronts : préservation des espaces naturels, renouvellement et amélioration des infrastructures publiques pour diminuer les coûts énergétiques, développement d'énergies renouvelables...

Des luminaires plus intelligents

La Ville s'engage depuis environ 10 ans à moderniser son éclairage public en le remplaçant par des LEDs. Sur les 1 155 lampadaires et points lumineux qui illuminent nos rues, 738 ont déjà été convertis en LEDs, soit 64 % de l'éclairage urbain (contre 4 % en 2014). Moins consommateur, l'éclairage LED est privilégié pour diminuer les coûts

énergétiques. En neuf ans, la Ville a ainsi économisé 580 MWh, soit 114 000 €. Ces installations permettent également de piloter de manière intelligente la gradation de la luminosité selon les besoins, avec une réduction de 60 % à 80 % de l'intensité lumineuse au cœur de la nuit, ce qui participe à la réduction de la consommation énergétique et de la pollution lumineuse. De surcroît, cette gestion intelligente permet de limiter les pertes d'énergie liées aux panneaux qui sont immédiatement identifiées.

La Ville mise sur l'autoconsommation

Courant 2024-2025, notre commune prévoit de déployer plusieurs panneaux photovoltaïques dans le but de transformer l'énergie solaire captée par les panneaux

en électricité. En effet, l'énergie solaire ne produit pas de gaz à effet de serre et ne contribue pas au changement climatique. Le centre technique municipal et le centre sportif Henriette-d'Angeville sont deux emplacements privilégiés pour ces installations dont l'objectif est de couvrir les besoins de consommation de ces infrastructures et de l'école Florian située non loin du centre technique municipal.

Réduction de la consommation d'énergie

Le décret tertiaire de 2019, promulgué par l'État dans le cadre de la loi Elan, porte sur la réduction progressive des consommations énergétiques des bâtiments de plus de 1 000 m² comme les écoles, les gymnases, les mairies... La consommation d'énergie doit ainsi diminuer de 40 % en 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050, par rapport à l'année 2010. Baisse du point de consigne pour diminuer le chauffage dans les bâtiments, changement de la chaudière de l'hôtel de ville et des régulateurs de chauffage de l'école Florian figurent parmi les actions déjà mises en place par la commune pour remplir ces obligations et répondre à l'enjeu de la transition énergétique. La Ville mène un diagnostic de ses bâtiments dans l'objectif d'évaluer les travaux nécessaires pour améliorer l'isolation thermique et la mise en conformité.

zoom
sur

Au centre nautique, on recycle l'eau et l'énergie !

Cette année, le centre nautique a mis en route son nouveau système innovant de récupération de chaleur sur le réseau de l'eau filtrée (chaleur de l'eau sortante pour préchauffer l'eau entrante) permettant l'optimisation des ressources et la réduction de la consommation des fluides. Cet outil permet de faire fonctionner la piscine en partie grâce à l'énergie renouvelable tout en économisant de l'eau.

La circulation en ville



| Le long de la route de Meyrin, une voie sécurisée a été créée pour les modes de déplacement doux.

En déployant des investissements pour promouvoir les modes doux partout en ville, la municipalité s'inscrit dans une démarche durable visant également à maintenir la qualité de vie des Ferneyiennes et des Ferneyiens.

La place pour les mobilités douces

L'aménagement de nouvelles voies cyclables (route de Meyrin, chemin de Collex, avenue des Sports) et l'amélioration du marquage au sol et de la signalétique en faveur des déplacements doux partout en ville encouragent les habitants à utiliser le vélo comme moyen de déplacement, réduisant ainsi la congestion routière et les émissions de gaz à effet de serre. Deux nouveautés cette année, une station vélo sécurisée sera installée à proximité des quais du bus à haut niveau de service (BHNS),

ce qui facilitera l'accès aux transports en commun. De plus, la Ville va déployer un service de location de vélos électriques en libre-service pour favoriser une mobilité plus agréable et durable et permettre aux Ferneyiens de rejoindre d'autres communes du Pays de Gex dotées du même dispositif.

Vers une mobilité partagée

En renforçant l'offre en transport en commun, la Ville souhaite favoriser le report modal et réduire le trafic routier générateur de pollution. Le BHNS mis en route ce début d'année constitue un axe majeur pour le développement des transports publics à l'échelle du Pays de Gex. Le projet du prolongement du tramway Nations - Grand-Saconnex à Ferney-Voltaire, porté par la commune



BUDGET VERT

Depuis sa création en 2021, le budget vert permet de déterminer des caps de manière récurrente et de suivre les finances liées aux projets en faveur de la préservation de l'environnement. Des actions sont ainsi développées pour le développement durable comme l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques, le développement des liaisons douces, le remplacement des éclairages énergivores, les travaux d'isolation et de chauffage des bâtiments communaux...

et l'agglomération, permettra d'offrir une alternative à la voiture individuelle pour les déplacements entre la France et la Suisse.

Les zones 30

Il existe de nombreuses bonnes pratiques à mettre en place pour favoriser une mobilité durable. La municipalité a fait ainsi le choix de passer de nombreuses rues en zone 30 qui, en abaissant la vitesse, crée des bénéfices en termes environnementaux. Le passage à 30 km/h constitue un levier efficace pour diminuer les accidents et favoriser les mobilités douces. Sur le long terme, cela favorise l'abaissement et l'apaisement de la vitesse de circulation, ce qui génère une réduction des émissions polluantes de CO² accompagnée d'un amoindrissement du bruit et du stress dans l'espace urbain et d'une fluidification du trafic.



L'énergie du Cern dans nos foyers

La Ville s'associe à un grand projet de raccordement au réseau de chaleur du Cern mené en lien avec la Société publique locale Terrinnov et la Semop « Pays de Gex Énergies ». Il s'agit essentiellement de récupérer l'énergie fatale produite par le Cern pour fournir de l'énergie à une grande partie de Ferney-Voltaire, comprenant les bâtiments communaux et des habitations. Les énergies fatales représentent toutes les énergies que l'on considère perdues si elles ne sont pas utilisées au moment où elles sont disponibles. Ce projet de territoire vise de ce fait la consommation et la production d'énergies renouvelables. Ce « smart grid » thermique devrait apporter chauffage et rafraîchissement à 5 600 logements et 200 000 m² d'activités économiques et sera alimenté par 65 % d'énergies renouvelables et de récupération. Trois réseaux de chaleur transporteront cette énergie jusqu'aux abonnés, contribuant ainsi à supprimer annuellement l'équivalent de 5 000 tonnes d'émissions de CO².

Les abords du conservatoire redessinés



© Studio Rhizome - Esquisses susceptibles de modification

Le réaménagement de la voirie au niveau de l'intersection des chemins des Potiers, des Jargilières et du Pré Similien débutera en avril jusqu'à la fin de cet été. Il offrira un nouveau visage à ce quartier et facilitera les déplacements de tous les usagers. Une réunion publique d'information se tiendra dans l'auditorium du conservatoire jeudi 4 avril à 18 h 30.



Pendant ces travaux, la circulation et les accès au conservatoire, aux copropriétés et à la résidence autonomie seront maintenus.

- 1 La voirie sera remise à neuf pour rejoindre le chemin des Potiers en passant devant le conservatoire, jusqu'aux immeubles «Éloge», «Flower Park» et «Les Manoirs». Les travaux consistent en un réaménagement du chemin en une voie goudronnée. Les accès aux différentes copropriétés et voies privées seront entièrement refaits.
- 2 Une dizaine de stationnements seront créés dans le cadre de ce nouvel aménagement, comprenant une place réservée aux personnes à mobilité réduite. Les places de parking seront recouvertes de pavés engazonnés pour améliorer la pénétration des eaux pluviales et l'impact écologique du projet.

- 3 Parmi les cinq arbres prévus dans cet aménagement, on retrouvera un févier d'Amérique qui se distingue par son port érigé et pyramidal et qui est résistant aux périodes de sécheresse, un sophora du Japon ou « arbre des pagodes » peu sensible à la pollution et un arbre de Judée (Cercis siliquastrum) au port érigé et à la spectaculaire floraison rose violacé.
- 4 La placette située devant le conservatoire sera ainsi réaménagée avec du béton désactivé au sol et par l'installation de bancs. Le jeune chêne boule planté récemment sera conservé et protégé.

- 5 Des bornes d'arrêts minute seront mises en place de part et d'autre des stationnements aux abords du conservatoire pour la dépose rapide des élèves. Un emplacement pour le stationnement des vélos munis d'arceaux est également prévu.
- 6 Une aire de retournement sur un mini giratoire permettra une meilleure circulation des véhicules.
- 7 L'accès au parking en zone bleue situé derrière le bâtiment sera facilité.

- 8 En partant du chemin des Vergers, depuis la rue de Versoix et à partir du chemin des Potiers, les piétons et les cycles pourront se déplacer sur un espace partagé et qui leur sera dédié jusqu'à l'entrée du conservatoire. De plus, un nouveau cheminement doux venant de la rue de Genève, traversant l'espace vert de la maison Saint-Pierre et longeant la copropriété des «Loges», rejoindra cet aménagement.



Chun-Jy Ly,
adjoint
aux travaux et à
l'accessibilité

« Cet aménagement répond aux différents besoins de ce quartier en apportant non seulement des solutions pour permettre aux parents de déposer les élèves du conservatoire, pour fluidifier la circulation des véhicules et pour sécuriser les déplacements à pied et à vélo. Il correspond également à nos engagements : inscrire nos projets dans une démarche écologique tout en embellissant nos quartiers. »

En chiffres



700 000 € TTC :
coût de cet aménagement



5 arbres plantés



10 places de stationnement créées



Gestion des déchets

Les dépôts sauvages des déchets et les débordements des bacs sont constamment signalés par la municipalité à Pays de Gex agglo, en charge de la gestion et de la valorisation des déchets. La Ville travaille avec les services de l'agglomération pour trouver une solution pérenne en adéquation avec l'aménagement de ce quartier.

Informations et signalements : Pays de Gex agglo, service gestion et valorisation des déchets
T 04 50 40 95 00 - www.mon servicedechets.com

En projet

Dans l'objectif de poursuivre les travaux d'aménagement dans ce quartier et sous réserve d'acquisitions foncières, la municipalité projette de redessiner et d'agrandir le carrefour du chemin du Pré Similien et du chemin des Potiers. Au préalable, des travaux d'enfouissement des réseaux aériens, la suppression d'un poteau d'Enedis et le déplacement d'un poteau incendie sont à prévoir.

En savoir

► www.ferney-voltaire.fr



Mercredi 13 mars, les branches abîmées des deux cèdres situés devant la mairie ont été élaguées, pour une question de sécurité.

ENTRETIEN DES ARBRES

La Ville de Ferney-Voltaire dispose d'un riche patrimoine arboré. Celui-ci est contrôlé régulièrement par un expert forestier missionné par la commune, en lien très étroit avec le service Espaces verts. Des campagnes d'entretien sont réalisées annuellement et peuvent donner lieu à des interventions.

Retrouver l'article détaillé page 8

MARQUAGE AU SOL

La Ville entretient régulièrement les marquages au sol de sa voirie. Courant mars, plusieurs zones de la commune ont bénéficié de nouveaux tracés, comme les abords des écoles.

TROUVER UN EMPLOI ICI

Pour la première fois, la Ville de Ferney-Voltaire, France Travail et le Réseau Initiative Bellegarde-Pays de Gex organisent une rencontre avec des employeurs, lundi 8 avril de 14 h à 17 h 30 à l'hôtel Appart'City (11 avenue des Sablonnières). Les domaines représentés : esthétique et coiffure, fonction publique territoriale, hôtellerie et restauration, santé et social, école de business, grande distribution... Apportez votre CV !



BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BNHS)

La cadence des bus 60 des transports publics genevois (TPG) a augmenté, pour atteindre l'objectif annoncé du BNHS : un bus toutes les six minutes en heure de pointe. À compter du 2 avril, plusieurs changements sont annoncés par les TPG :

- La ligne express 61 ne dessert pas les arrêts « Ferney château » et « Ferney mairie ».
- Le bus 60 en direction de Gex ne passe plus systématiquement par l'arrêt « Ferney mairie ». Les trajets ayant pour destination finale l'arrêt « Ferney mairie » passent d'abord par « Ferney centre » puis par « Ferney château » avant de rejoindre leur terminus à « Ferney mairie ».

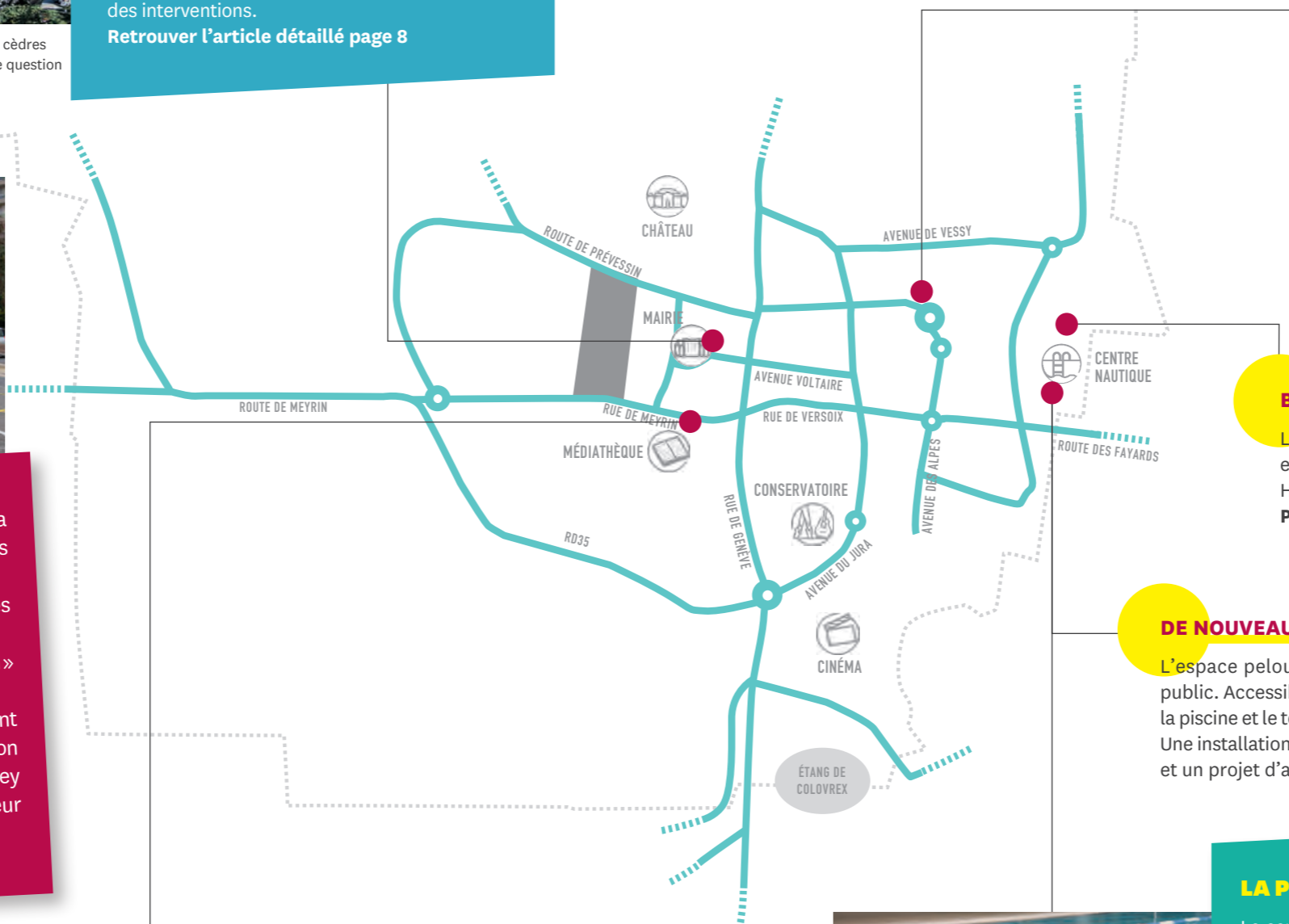
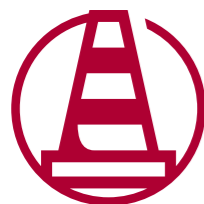
Plus d'informations : www.tpg.ch

CONCOURS DE NOUVELLES

La médiathèque Le Châtelard a lancé un concours de rédaction de nouvelles sur le thème « corps éphémères ». La participation est gratuite et ouverte à tous, divisée en deux catégories : espoir (jusqu'à 25 ans) et adulte. Le gagnant de chaque catégorie recevra un chèque Lire d'une valeur de 100 € et les lauréats verront leur texte mis en musique par un compositeur puis restitué par le chœur et les professeurs du conservatoire.

Date limite de remise des textes : mercredi 1^{er} mai inclus.

Informations et règlement : mediatheque.ferney-voltaire.fr



BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote déménagent : pour les élections européennes dimanche 9 juin, ils seront situés au centre sportif Henriette-d'Angeville (et non plus à l'école Jean-Calas). Plus d'informations page 23

DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS AU CENTRE NAUTIQUE

L'espace pelouse du centre nautique est désormais partiellement ouvert au public. Accessible à tous et en permanence, ce nouvel espace vert se situe entre la piscine et le terrain de basket 3x3 coloré du centre sportif Henriette-d'Angeville. Une installation sportive de type « street workout » y sera aménagée dans l'année et un projet d'aire de jeux pour enfants est à l'étude.

LA PISCINE PENDANT LES VACANCES

Le centre nautique sera fermé la première semaine des vacances de printemps, du lundi 15 au dimanche 21 avril, afin de maîtriser sa consommation énergétique. Il sera ouvert la deuxième semaine des vacances, du lundi 22 au dimanche 28 avril. Des stages de natation pour les enfants et des activités aquatiques pour les adultes seront proposés.

Plus d'informations : T 04 50 40 78 73



Ilham Zouhair, graphoéducatrice

Consultante pédagogique et graphoéducatrice, Ilham Zouhair a ouvert son cabinet au Levant en janvier 2024. Elle y accueille les enfants en difficulté scolaire ou présentant des troubles des apprentissages.



Ilham propose des entretiens gratuits pour cerner les besoins de l'enfant et des parents.

Une envie de réussite

Lettres rugueuses, crayons adaptés, bagues lestées, le cabinet d'Ilham Zouhair est rempli d'outils d'une grande valeur pédagogique ! Ancienne professeure des écoles et éducatrice diplômée Montessori pour les enfants de 6 à 12 ans, Ilham Zouhair a à cœur « d'agir dans l'intérêt de l'enfant ». « Mon but est véritablement de créer des passerelles entre l'école et les parents », explique-t-elle. Elle travaille également de concert avec les autres professions qui gravitent autour du domaine de la réussite éducative et du bien-être des enfants (orthophoniste, pédopsychologue, neuropsychologue...).

Un accompagnement complet

Ilham propose trois volets d'intervention. Tout d'abord, elle prodigue un soutien et des conseils aux parents, forte d'une expertise des enfants qui ont des besoins particuliers tels que les hauts potentiels intellectuels (HPI), les DYS (dyslexie, dyspraxie...) et les enfants atteints du trouble de déficit de l'attention (TDA). Elle réalise aussi un accompagnement pédagogique pour les enfants qui rencontrent des difficultés scolaires dans l'acquisition des fondamentaux (du CP au CM2). Pour finir, elle propose la rééducation à l'écriture pour les enfants et les adolescents. Si votre enfant présente des difficultés scolaires, n'hésitez pas à franchir la porte de son cabinet !

Ilham Zouhair, consultante pédagogique et graphoéducatrice
13B chemin du Levant
T 06 28 65 35 01 - dyshautpotential@gmail.com
Sur rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis matin.



Pierre a passé de nombreuses heures à aménager sa cyclo mobile pour y réparer au mieux vos vélos.

Cyclo mobile

Depuis septembre 2023, Pierre Granier et sa cyclo mobile se déplacent de village en village et de ville en ville pour réparer vos vélos et autres cycles. Retrouvez-les deux fois par mois à Ferney-Voltaire.

Un nouveau service de proximité

Des freins de vélo déréglés ? Un pneu à plat et pas de rustine sous la main ? Avec sa camionnette entièrement aménagée par ses soins, Pierre vous propose un service de proximité avec des permanences dans de nombreuses villes du Pays de Gex, jusqu'à Valleiry en Haute-Savoie. Vous pouvez venir à sa rencontre sans rendez-vous ou alors solliciter une visite à domicile : « Vous n'avez pas besoin de mettre le vélo dans la voiture ! » souligne Pierre.

Un passionné chevronné

Féru de vélo depuis toujours, certifié opérateur cycles depuis août 2023, Pierre a également été médaillé au championnat du monde de monocycle en 2022. C'est dire s'il a la passion du vélo dans le sang ! Vous avez également pu le rencontrer lors des permanences de Vélorution Pays de Gex où il est réparateur et formateur. C'est l'envie d'un « nouveau challenge et de se sentir libre » qui l'a poussé à mettre sur pied ce projet innovant.

Cyclo mobile - 10 Grand'rue
info@cyclo-mobile.com

Deux fois par mois, le mercredi, à Ferney-Voltaire ou les autres jours à domicile sur rendez-vous.



Vous venez d'ouvrir un commerce à Ferney-Voltaire ? Faites-vous connaître : conomie.locale@ferney-voltaire.fr

Club de tennis de table (CTT) gessien

Le CTT gessien est le seul club affilié à la fédération française de tennis de table dans le Pays de Gex et le plus gros club de l'Ain. Depuis sa création en 1996, il ne cesse de se développer.

Toucher tous les publics

Le CTT gessien propose 25 heures d'entraînement hebdomadaire à ses 150 licenciés, pongistes débutants, confirmés ou compétiteurs. Le club intervient aussi dans les écoles élémentaires dans le cadre du « premier pas pongiste ». « Notre objectif est de faire découvrir le tennis de table à tous et de favoriser la mixité, car les femmes ne représentent que 15% des effectifs de la fédération », précise Rémi Vine-Spinelli, président du club.



Le lundi soir, les seniors et les petits de 4-5 ans jouent dans la même salle !

La section « ping seniors »

En juin 2023, le CTT gessien a ouvert une section seniors. Ce sport mêle activité physique (entretien des systèmes cardiovasculaire, respiratoire, musculaire et articulaire, coordination, habileté motrice) et prévention des troubles cognitifs et des pertes de mémoire. Bernard Lacour, bénévole, anime la séance, prodigue quelques conseils « sans trop de formalisme » et veille à ce que « les participants soient contents de venir tant pour jouer que pour se rencontrer ». Rejoignez l'équipe les lundis de 16 h 30 à 18 h 30 à la salle Florian !

Club de tennis de table gessien

Centre sportif Henriette-d'Angeville, avenue des Sports
contact@cttgessien.fr - cttgessien.fr

Budō Ferney-Voltaire

Budō Ferney-Voltaire propose des cours de karaté à la salle polyvalente Florian depuis le mois de septembre 2023. Une nouvelle association qui recherche des membres !

L'art du combat

« Budō » signifie « la voie du guerrier » en japonais. Ce terme regroupe les arts martiaux japonais tels que le judo, l'aïkido, le kendo ou le karaté. Salim Safir, président et entraîneur au Budō Ferney-Voltaire, est un expert du karaté. Ceinture noire à la taille, 5^e dan de maître Harada (élève direct du fondateur du karaté, maître Funakoshi), il enseigne ici le karaté shotokan et shotokaï, des styles issus du karaté traditionnel.

Les bénéfices du karaté

Salim est intarissable : « Le karaté développe la coordination, la mémoire, la confiance, la maîtrise de soi et la concentration. C'est



Les karatékas utilisent différentes parties du corps pour attaquer ou bloquer l'adversaire.

un sport rassembleur, où l'on fait preuve de générosité, pour trouver une harmonie avec les autres, combattre les préjugés et s'imprégner d'énergies positives ».

Des styles variés

Budō Ferney-Voltaire accueille les jeunes, les adultes et les seniors et propose des cours adaptés à chacun : travail souple et tonique pour les seniors, attaques

directes et combats avec un partenaire, self-défense... Pour la saison prochaine, le club envisage aussi la création d'une section pour les 4-6 ans.

Budō Ferney-Voltaire

Salle Florian, 3 avenue des Alpes
salim.safir@gmail.com



Budget participatif : et si c'était votre projet ?

Le budget participatif permet aux Ferneyiennes et aux Ferneyiens âgés de plus de 10 ans et aux associations locales de proposer des projets d'investissement participant à la transformation de la ville et ayant pour but l'amélioration du quotidien : mobilier urbain, infrastructures sportives ou culturelles... Vous aussi, participez au changement de notre ville et soumettez vos idées d'ici fin mai dans le cadre du budget participatif !

En images, voici les projets du budget participatif à retrouver dans notre ville :



TERRAIN DE BASKET 3X3
au parking du Bijou



POULAILLER PARTAGÉ
à la maison Saint-Pierre

* Géré par l'association « Œufories ferneyiennes ».



DEUX TABLES DE PING-PONG
au parc de la Tire



PARCOURS D'OBSTACLES
au centre sportif Henriette-d'Angeville

Quelques réalisations en cours proposées par les habitants :

Terrain de beach multisport

Terrain d'apprentissage du VTT

Jardin botanique et fleuri

Boîte à livres

Tables d'échec

Les 4 étapes du budget participatif

- 1 • **Dépôt du projet** : du 1^{er} mars au 31 mai.
- 2 • **Analyse des projets** : du 1^{er} juin au 30 sept.
- 3 • **Vote** : du 1^{er} oct. au 30 nov.
- 4 • **Résultat du vote** : dès début déc.



> Budget alloué : **150 000€**
> Soumettre son projet sur : jeparticipe.ferney-voltaire.fr

En savoir +

Seuls les projets d'investissement sont pris en compte et validés dans le cadre du budget participatif.

► **OUI** : le projet concerne une dépense d'investissement. Il s'agit de dépenses et de recettes qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (nouveaux équipements, terrain sportif...).

► **NON** : le projet comprend une dépense de fonctionnement. Ce sont des dépenses répétitives, nécessaires au fonctionnement courant des services (entretien des bâtiments, nouveau service...).

Les jeux se vivent ici !

Depuis avril 2022, la Ville de Ferney-Voltaire a obtenu le label « Terre de Jeux 2024 » et a ainsi rejoint les collectivités qui relaient, partout en France, l'énergie des prochains Jeux olympiques (JO) et paralympiques de Paris 2024.

Une politique sportive volontaire

La municipalité se mobilise pour rendre la pratique sportive accessible à chacun en développant et en modernisant ses infrastructures sportives. En 2022, la Ville s'est ainsi dotée d'un terrain de basket 3x3 situé avenue des Sports. Arborant un revêtement coloré et innovant, il a été labellisé Terre de Jeux et fut le premier terrain du département de l'Ain à entrer dans le dispositif « 5 000 terrains de sport » porté par l'Agence nationale du sport qui vise à réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès au sport.

Les JO, fil conducteur de l'année

Naturellement, le thème du sport est présent dans de nombreuses manifestations cette année avec la Nuit de la lecture 2024 sur le corps à la médiathèque en janvier ; la projection de *Rasta Rockett* lors d'un ciné-piscine inédit au centre nautique en février ; la course à pied Sine Qua Non Run connectée dans le cadre de la semaine de l'égalité des droits femmes-hommes, en mars ou encore l'exposition « Histoire, sport et citoyenneté » sur les JO à découvrir jusqu'en septembre au centre sportif Henriette-d'Angeville.

Fêter le sport cet été

Deux rendez-vous sont prévus au centre sportif Henriette-d'Angeville ces prochains mois. Des ateliers d'initiation et des démonstrations proposés par les associations sportives locales dans le cadre de l'événement « Faites du sport » seront à découvrir le dimanche 26 mai. Une battle danse urbaine, nouvelle discipline inscrite au programme des JO de Paris 2024, est prévue les samedi 1^{er} et dimanche 2 juin.



| Le terrain de basket 3x3, homologué par la Fédération française de basketball, est labellisé Terre de Jeux.

Un autre regard sur le sport

À Ferney-Voltaire, le sport n'est pas cantonné aux équipements sportifs, il infuse dans tous les domaines. C'est ainsi qu'on le retrouve au conservatoire où les professeurs et les élèves ont participé à la création d'un hymne Terre de Jeux intitulé « Que le meilleur gagne ». Ce projet s'inscrit dans un parcours d'éducation artistique et culturelle. La médiathèque propose quant à elle le cycle « La médiathèque olympique » avec des rendez-vous mêlant sport, art et littérature... Le prix littéraire Entre lignes 2024 aura également pour thème sportif « Ligne de touche ».



Khadija Unal, adjointe à la culture, au sport, aux mobilités, au transfrontalier, à l'intercommunalité et aux grands projets

« Nous avons souhaité être labellisés Terre de Jeux car les valeurs de l'olympisme sont les nôtres : excellence, respect et amitié ! La récente création du bureau des sports en est un bon exemple, nous voulons encourager le travail des associations sportives de notre territoire, faire adhérer de nouvelles personnes à ces belles valeurs. Alors nous ne le répèterons jamais assez : « Faites du sport ! ».



En savoir +

- sports@ferney-voltaire.fr
- www.ferney-voltaire.fr



| Les membres de la Société musicale de Ferney-Voltaire en 1929.

Les 180 ans de la Société musicale de Ferney-Voltaire

En 1844 fut fondée la Société musicale de Ferney-Voltaire. Les statuts rédigés à l'époque prévoyaient comme objet général l'étude de la musique, et pour « concourir au progrès de celle-ci, d'en grouper les amateurs et de leur en faciliter l'étude ». L'article 4 de ces mêmes statuts spécifiait la durée illimitée de la société. Elle fête cette année ses 180 ans.

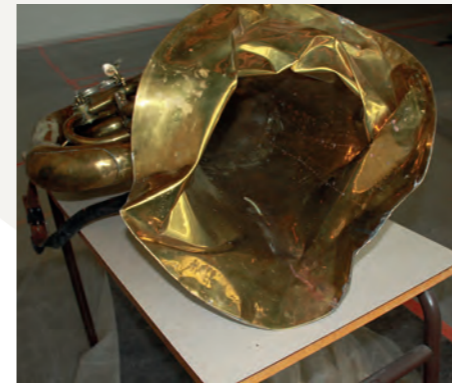
La naissance d'une harmonie

En des temps où la musique se démocratisait, 16 musiciens ferneysiens se réunirent en 1844 à l'initiative de Jean-Louis – dit John – Pigeon, sous la direction d'Antoine Vacher. « Créée dans un but patriotique aussi bien qu'artistique », elle adopta la terminologie plus large de « société musicale » regroupant l'ensemble des instruments à vent (bois et cuivres) et les percussions, plutôt que celle de « fanfare » (cuivres) qui fut l'appellation utilisée par les Ferneysiens jusqu'au début des années 2000. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, les effectifs avaient doublé et, forte de ses 32 membres, la société participa avec succès à des concours à Genève ou à Dijon, sous la

direction de Marc Chanson. Au début du XX^e siècle, si les présidents se succédèrent à la tête de l'association, la direction fut assurée dès 1905 par Antoine Meylan. La Société musicale organisa le 20 juin 1909 la 4^e édition du festival de musiques du Pays de Gex auquel participèrent 18 ensembles harmoniques, dont la fanfare des Carrons percés, autre société musicale ferneysienne.

La musique à l'épreuve des conflits mondiaux

En août 1914, la Première Guerre mondiale fut déclarée, les musiciens mobilisés, les activités cessèrent. Quatre d'entre eux ne revinrent pas du front : François Boistay, Charles Cansell, Marius Demothaz et Edmond Duty. « Engageons-nous à ne pas



La contrebasse offerte par Aloïse Borel en 1886 a souffert de l'affaissement du faux-plafond de la salle de répétition de la Société musicale dans la nuit du 15 au 16 mars 2015.

les oublier, à garder une place pour eux dans nos cœurs, à les vénérer sans cesse avec tous ceux qui sont tombés au champ d'honneur », Édouard Fert, président de la Société musicale. Le redémarrage fut particulièrement long, sous la baguette d'Alfred Auchlin et la présidence de Félix Meylan. L'entraide entre musiciens fut essentielle pour la renaissance de l'harmonie, notamment avec la fanfare du Grand-Saconnex qui permit la venue de musiciens suisses pour compléter les rangs clairsemés à l'issue de la guerre.

Un intérim au long cours

En 1959, Marcel Génolin prit la direction pour un intérim temporaire qui dura 19 ans... L'ouïe fine, il n'hésitait pas à stopper une répétition pour demander aux musiciens de jouer moins fort afin de pouvoir mieux entendre les conversations des plus jeunes surpris en flagrant délit de bavardages. Vers la fin des années 1970, si l'ouïe était toujours présente, sa vue était par contre en forte baisse. Le trajet pour se rendre aux répétitions ferneysiennes était rendu possible grâce aux jeunes recrues gexoises, passagères téméraires d'un pilote qui n'y voyait pas grand-chose et auquel elles servirent plus d'une fois de copilotes.

Des musiciens réduits au silence

Dans la nuit du 21 au 22 décembre 1972, le local de répétition situé à l'époque dans la salle Jean-Robert, bâtiment à l'arrière de l'hôtel de ville démolie en 2000, fut cambriolé et 13 instruments furent

dérobés. Au matin, le garde champêtre croisant Jean-Marie Philipps, membre de la Société musicale et secrétaire général de la mairie, s'offusqua que les musiciens aient laissé ouverte la porte du local. Grâce au soutien des municipalités, des sociétés amies et des Gessiens, ces instruments purent être remplacés. Une soirée fut d'ailleurs organisée afin de récolter des fonds, avant que la Sacem (Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) vint réclamer le versement des droits pour les musiques jouées. Elle reçut pour réponse que les musiciens n'avaient pas pu jouer, leurs instruments ayant été volés !

La révolution féminine

Exclusivement masculine jusqu'en 1970 avec l'arrivée de Marie-Hélène Sillanoli, la Société musicale s'ouvrit progressivement aux femmes. En 1978, la directrice du conservatoire, Anne-Marie Vanier, devint la première directrice. Avant de lui céder la place, Marcel Génolin s'était enquis de l'accord des musiciens, pas tant sur les compétences de leur nouvelle cheffe, mais bien sur le fait d'être désormais dirigés par une femme. Cette arrivée métamorphosa la société avec un nombre de répétitions

doublé, un répertoire renouvelé par des musiques plus contemporaines et le début de collaborations fructueuses avec d'autres ensembles musicaux. Quittant ses fonctions en 1988, un intérim d'une année fut assuré par Henri Auchlin le temps de trouver une remplaçante, Martine Routh, professeure de trompette et de formation musicale au conservatoire.

Une communauté intergénérationnelle

Alors que les effectifs de la Société musicale diminuaient et que son avenir semblait incertain, Pierre Masson, alors président, se rapprocha de la commune afin d'obtenir de l'aide pour recruter de jeunes nouveaux musiciens. Un accord tripartite fut signé en 2005 entre la Ville, le conservatoire et la Société musicale afin de reconnaître cette dernière comme une pratique collective instrumentale du conservatoire. Ce vivier de nouveaux musiciens, renouvelé régulièrement, fut un véritable appel d'air. Depuis, perdure une véritable communauté intergénérationnelle autour de la musique, avec désormais 70 musiciens âgés de 12 à 85 ans qui se réunissent sous la baguette de Benoît Durand et la présidence de Pierre de Gruson.



| La Société musicale lors du concert de printemps de 2023.

Les rendez-vous de 2024

- **25 mai 2024** : concert anniversaire au centre sportif Henriette-d'Angeville, avec une reprise des succès des 20 dernières années et une composition originale en hommage à Evelyne Raposo
- **22 et 23 juin 2024** : 95^e Festival de musiques du Pays de Gex dans le parc de l'abbé Boisson et le parc du château

de Voltaire, avec notamment l'Orchestre des Jeunes des Harmonies de l'Ain et l'Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex le samedi 22 juin à partir de 19 h

- **Courant 2024** : exposition de Ferney en mémoire sur l'histoire de la Société musicale

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY-VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

Une équipe au travail

Moins médiatisé que les grands manœuvres ministériels, notre exécutif municipal a récemment connu quelques ajustements. Le choix des uns et les obligations des autres ont conduit deux adjoints à se retirer de leur délégation, entraînant la désignation d'un nouvel adjoint et quelques réorganisations au sein des attributions. Mais loin des scénarios exagérés et des spéculations dramatiques, tous les membres de notre majorité restent pleinement engagés dans leur travail.

La redéfinition du projet commercial de la ZAC Ferney-Genève Innovation est l'un de ces chantiers. Suite à l'échec du projet Altarea-Cogedim en septembre dernier, une réflexion sur un nouveau projet devait s'engager. La société publique locale (SPL) Terrinov chargée du projet par l'agglomération, après que les élus ferneyens de 2013 ont cédé volontairement à l'intercommunalité l'aménagement du territoire communal de la Poterie, de Paimboeuf et de Très-la-Grange, a souvent voulu s'affranchir de la Ville. S'il faut continuer à composer avec cet outil, propriétaire des terrains, la Ville a désormais voix au chapitre auprès de Pays de Gex agglomération. Nous souhaitons revenir à un projet à taille humaine, raisonné et raisonnable, correspondant aux besoins du territoire et prenant en compte l'existant. Nous défendons une intégration d'espace de loisirs, trop peu présents sur le territoire et absents du projet précédent. Le pôle culturel de ce nouveau projet est essentiel, notamment la place du cinéma. Les retards cumulés jusqu'à l'échec du projet ont mis en danger le cinéma Voltaire. Dans un contexte économique tendu pour la branche cinématographique, l'établissement ferneyen a subi un environnement dégradé et hostile au public potentiel et une absence d'entretien du bâtiment par son propriétaire, la SPL. Pour affirmer notre soutien au cinéma Voltaire, nous souhaitons inscrire dans le budget complémentaire qui sera voté en mai, une ligne budgétaire pour subventionner le fonctionnement du cinéma, en application de la loi Sœur du 13 juillet 1992.

FERNEY EN GRAND

Jean-Loup Kastler,
Myriam Manni,
Nicolas Krausz

Ferney bétonné sans tramway ?

Alors que les démissions se poursuivent dans les services de la municipalité, la crise de la Société publique locale (SPL) Terrinov en charge de notre entrée de ville prend une tournure de plus inquiétantes.

La structure endettée pour près de 100 millions d'euros est maintenant concernée par une procédure de conciliation auprès du Tribunal de Commerce. Le pool bancaire qui a prêté à la SPL pour acquérir des actifs fonciers souhaite à présent récupérer ses deniers.

Cette situation a contraint la communauté d'agglomération du Pays de Gex à « avancer » de l'argent à Terrinov dont elle est le principal actionnaire : 1 million en décembre et 15 en février.

Cette situation est la conséquence directe de l'échec du Centre commercial géant qui devait apporter entre 60 et 100 millions d'argent frais à la SPL.

Côté logements, il y a fort à parier que l'opération se solde là encore par un fiasco. Il n'y a pour l'instant que deux projets de logements qui soient vraiment actables pour les terrains détenus en propriété par Terrinov. Comme pour le centre commercial, les promoteurs hésitent ou même renoncent. Au dernier conseil d'agglomération, le Président Patrice Dunand a employé à ce sujet des termes alarmants : « fuite des promoteurs », « redressement judiciaire » ou encore « plantage de l'opération ». De fait, l'échec du projet de centre commercial fait planer un doute sur la possibilité de financer les infrastructures nécessaires à l'accueil de la population (écoles, gymnases...). Symbole par excellence de la crise que traverse la SPL, le financement du projet de Tramway n'est plus assuré. Sur les 70 millions nécessaires, seuls les 12 millions apportés par Genève sont certains. Dans une telle situation, le maire de Ferney et la députée de notre circonscription ont appelé l'Etat à la rescousse pour faire inscrire notre commune parmi les « Territoires engagés pour le logement ». La somme attendue sera au mieux (!) de 20 millions d'euros versés au fur et à mesure des constructions. Pas de quoi compenser les pertes !

LA FORCE DE L'UNION

Christian Landreau

Daniel Raphoz, un Maire qui botte en touche

Interpellant le Maire sur sa responsabilité sécuritaire dans sa commune lors du Conseil Municipal du 5 mars dernier, celui-ci a préféré botter en touche.

Les faits.

Le 19 février dernier, un usager de l'ligne d'autobus 60, qui n'avait pas le complément de titre de transport à son abonnement suisse, donc amendable, après avoir donné sa carte d'identité et sa carte bancaire, a été agressé et séquestré, jeté à terre par deux fois, sans raison, par le groupe de contrôleurs moins un devant des témoins et une prise vidéo.

Je lui ai suggéré de prendre un arrêté municipal interdisant tout contrôle des usagers sur la commune, le temps de l'enquête et de la sérénité retrouvée des agents perturbateurs de l'ordre public, avant qu'advienne des incidents plus graves dont il serait directement responsable.

Pour toute réponse, il a révélé publiquement le rapport de la Police Municipale au Conseil Municipal. Ce qu'il n'a pas à commettre.

- Monsieur Landreau en s'interposant n'a pas été frappé, même s'il a perdu son dentier.

Devrais-je faire constater par un Huissier de Justice que je ne porte pas de dentier pour rendre ridicule ces propos ? Ce serait faire injure inutilement à des agents assermentés !

Une certaine presse absente, sans vérifier ses sources, a écrit des conneries. Encore une fois !

Contact mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h-12h et 14h-18h
Vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

► **Pôle culturel et événementiel**
Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 52 (service culturel)
service.culturel@ferney-voltaire.fr
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)
evenements@ferney-voltaire.fr

► **Centre nautique / bureau des sports**
Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr

► **Police municipale**
37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40

► **Médiathèque Le Châtelard**
23 rue de Meyrin | T 04 57 28 00 38
mediatheque@ferney-voltaire.fr
mediatheque.ferney-voltaire.fr

► **Espace de vie sociale**
La Boussole, Maison Saint-Pierre,
11 rue de Genève - La Borne, 9 avenue des Alpes
T 09 67 81 92 74
evs@ferney-voltaire.fr

Horaires d'ouverture des services à consulter sur
► www.ferney-voltaire.fr



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur www.ferney-voltaire.fr



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur **Facebook, Instagram et LinkedIn** : Ville de Ferney-Voltaire



Abonnez-vous à l'application mobile communale. Téléchargez l'application « **Imagina** » sur l'App Store ou sur Google Play et recherchez la **Ville de Ferney-Voltaire**.

Brèves ville



Où trouver le FerneyMag ?

Le journal municipal est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à : service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie.

Un contrôle sera réalisé et un exemplaire vous sera transmis.

Retrouvez aussi le journal dans les commerces ferneyens, à la mairie, à la médiathèque, au conservatoire et au centre nautique.

Numéros utiles

► Urgences

- Gendarmerie : 17 / 04 50 40 59 30
- Pompiers : 18 / 04 50 40 66 84
- SAMU, médecin de garde, urgence : 15
- Pharmacie de garde : 32 37

► Hôpitaux

- Centre hospitalier Alpes Léman - Contamine-sur-Arve : 04 50 82 20 00
- Centre hospitalier Annecy Genevois - Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 49 65 65
- Hôpital de la Tour-Meyrin : 0041 22 719 61 11
- Hôpitaux universitaires de Genève : 0041 22 372 33 11

Inscriptions scolaires et périscolaires

Les inscriptions scolaires et périscolaires pour la rentrée de septembre 2024 sont ouvertes jusqu'au vendredi 24 mai 2024. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur le site de la ville www.ferney-voltaire.fr/inscriptions-scolaires-et-periscolaires-2024-2025/ et au format papier en mairie et dans les centres de loisirs.



Élections européennes

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin 2024. Elles permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. La date limite d'inscription sur les listes électorales pour cette élection est fixée au vendredi 3 mai 2024 (inscription sur le site www.service-public.fr ou à l'accueil de la mairie).

Avis important : les bureaux de vote déménagent au centre sportif Henriette-d'Angeville, avenue des Sports, à côté du centre nautique. Les horaires pour voter : 8 h-18 h.

État civil

Suivant les recommandations de la Cnil, les publications relatives à l'état civil doivent faire l'objet d'un consentement éclairé. Les habitants de Ferney-Voltaire souhaitant annoncer dans le **FerneyMag** la naissance de leur enfant, leur mariage, leur PACS ou le décès d'un de leurs proches (ayants droit uniquement), peuvent le faire savoir à service.communication@ferney-voltaire.fr



Hommage à Patrick Levrard

C'est avec une immense tristesse que les agents et les élus de la commune ont appris le décès de Patrick Levrard.

Arrivé en mairie en 1987 en tant qu'horticulteur, Patrick a effectué toute sa carrière au sein du service Espaces verts de la commune, qu'il a encadré à partir de 1993. Il était passionné par son travail, très impliqué, et a participé à la formation de nombreux collègues. Patrick transmettait son métier, sa passion, avec générosité. Il a participé au développement du service Espaces verts et à l'embellissement de notre commune. Sa personnalité touchante, sa bienveillance et sa réserve étaient appréciées de tous, collègues et amis. La commune perd un homme précieux.

touchante, sa bienveillance et sa réserve étaient appréciées de tous, collègues et amis. La commune perd un homme précieux.

Empathique et au service des autres, Patrick a aussi œuvré plus de 30 ans en tant que sapeur-pompier volontaire, au centre de secours de l'est-gessien. Il a intégré la caserne du CIS12 (comme on l'appelait alors) en 1987, en même temps que sa prise de poste en mairie. Il était passionné par le monde des pompiers depuis son plus âge et y a gravi les échelons, année après année.

Celui qu'on appelait chaleureusement « Péchu » restera dans les mémoires. La Ville de Ferney-Voltaire adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



©Shutterstock

Job dating

Venez à la rencontre des employeurs, muni de votre CV.
Domaines : esthétique et coiffure, fonction publique territoriale, santé et social, hôtellerie et restauration, école de business, grande distribution...

**Lundi
08.04**

De 14 h à 17 h 30,
Hôtel Apart'City
11 av. des Sablonnières, Ferney-Voltaire